

## INFORMATIONS

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Que ces moments soient propices au ressourcement pour débiter une nouvelle année, pleine de projets et de nouveaux contrats : je vous le souhaite très sincèrement !

J'en profite également pour vous présenter tous mes voeux de bonheur pour cette année 2025 !

### SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Il s'agit de la 12ème édition qui aura lieu du **15 au 22 mars 2025** sur le thème « Encore! Jouer à l'infini ». Comme chaque année nous nous retrouverons avec Céline du RPE de Thaon pour une matinée avec divers ateliers d'éveil destinés aux tout-petits, lieu et date à venir

### EXPOSITION

Les 6 œuvres réalisées en soirée par les Assistantes Maternelles et Delphine REMY dans le but de valoriser le métier d'Assistant Maternel seront exposées à la MHDT d'Epinal, 1 Avenue Dutac, du 14 au 24 Janvier 2025 et ensuite sur le territoire ( dates et lieux à venir)

### FORMATION PROFESSIONNELLE :

Le gel des formations qui devait être reconduit jusqu'au 31 mars est annulé, les restrictions sont levées.



## Permanences du RPE Janvier à Mars

**CHARMES** : sur rendez-vous tous les jours de la semaine



Service itinérant gratuit de proximité destiné aux assistantes maternelles, aux enfants et aux parents des communes de

Brantigny, Chamagne, Charmes, Châtel sur Moselle, Damas-aux-Bois, Essegney, Floremont, Hadigny-Les-Verrières, Haillainville, Hergugney, Langley, Morville, Nomexy, Portieux, Rehaincourt, Rugney, Savigny, Socourt, Ubexy, Vincey



## PROG' RPE



Janvier à Mars  
2025

Sous réserve de modification

Référente: Jordane MARTINET  
Téléphone : 06.45.25.98.42  
rpesecteurcharmest@agallo-epinal.fr

## PLANNING ACTIVITES RPE de JANVIER A MARS de 9h à 11h

### INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

*Pour les temps d'animation, veuillez prévoir une paire de chaussons ou chaussettes antidérapantes.*

*Les activités sont indiquées sous réserve de modification. Les parents employeurs peuvent également participer à ces animations.*

**Rappel:** l'assistant(e)/maternel(le)/salarié(e) doit avoir l'autorisation du parent/employeur pour toutes sorties et/ou déplacements

	JANVIER	FEVRIER	MARS
<u>CHARMES</u> RPE : Zone de l'Hermitage 100 Rue Marcel Gourmand	Jeudi 9 Lundi 13 Jeudi 16 Lundi 20 Jeudi 23 Jeudi 30	Lundi 3 Jeudi 6 Lundi 24 Jeudi 27	Jeudi 6 Lundi 10 Jeudi 13 Lundi 17 Jeudi 27
<u>MORIVILLE</u> Salle des associations	Mardi 7	Mardi 4	Mardi 4
<u>NOMEXY</u> Salle de l'ancienne école	Mardi 14 Mardi 28	Mardi 25	Mardi 18 Mardi 25
<u>VINCEY</u> Bibliothèque	Mardi 21		